



LETTRE OUVERTE A NOTRE PDG

Nous, représentants du personnel Fnac Logistique, vous alertons sur des « pratiques managériales » iniques sur l'entrepôt Fnac.com à Wissous, qui ne cessent malgré nos alertes répétées, que ce soit en CSE ou en RP.

La situation n'a fait qu'empirer, et c'est une salariée qui en fait les frais par un licenciement pur et simple.

Son tort ? Avoir dans un premier temps participé à une enquête de droit d'alerte dans laquelle était dénoncé un management défaillant, et d'avoir dans un deuxième temps dénoncé une gestion opaque et clientéliste des augmentations et des primes au sein de fnac.com dans un mail adressé à son directeur d'exploitation Mr COULOMBEL.

Ce mail, uniquement adressé à Mr COULOMBEL, lui a valu les foudres de sa hiérarchie et principalement celles de Mme DAMOUR, directrice Logistique transport et flux.

Lors de son entretien préalable visant à licencier Samira REMACHE, qui s'est déroulé le 11 décembre 2020, Mme DAMOUR s'est acharnée contre cette salariée au point que celle-ci a fait un malaise qui a mis un terme à l'entretien.

Malaise initialement pris à la légère et dédain par la direction, qui a bien dû par la suite se rendre compte de la gravité de la situation.

Car la situation est grave.

Comment peut-on justifier le licenciement d'une salariée régulièrement qualifiée d'employée modèle par sa hiérarchie, mère de 2 jeunes enfants, parce qu'elle ose faire part dans un mail adressé à son directeur de son désarroi vis-à-vis de l'absence de reconnaissance professionnelle, notamment au moment des arbitrages liés aux augmentations, et d'indignation quant à l'obtention sous couverture de silence d'une prime ?

Doit-on comprendre que toute prise de parole ou expression écrite dans laquelle un.e salarié.e adressera à sa hiérarchie son incompréhension ou son désarroi entraînera son licenciement ?

Rien ne peut justifier que Mr COULOMBEL, peut-être vexé ou inquiet de savoir que des pratiques inégalitaires ou opaques puissent être mises au jour et dévoilées, exige la tête de Samira.

Rien ne peut justifier que Mme DAMOUR agisse en service commandé pour licencier Samira, sauf une « solidarité » de caste où on se serre les coudes entre anciens de Darty.

La liberté de parole a ses limites, et la direction a sonné la fin de partie. Le message lancé à tou.te.s les salarié.e.s : la direction aura toujours le dernier mot.

Message et menaces à peine voilés lancés également aux agents de maîtrise par Mr COULOMBEL : Vous êtes avec nous ou contre nous.

La parole se libère enfin et c'est un processus irréversible. Les pratiques doivent changer sur Wissous, sur Fnac Logistique dans son ensemble.

M. Martinez, nous représentants du personnel Fnac Logistique nous nous adressons à vous car vous avez toute autorité pour faire que le dialogue social soit respecté, toute autorité pour faire revenir à la raison un encadrement qui ne supporte aucune critique et règle ses comptes en licenciant.

M. Martinez, nous vous demandons de faire réintégrer Samira REMACHE.

L'intersyndicale Fnac Logistique